



**Rapport de la commission de gestion et des finances sur le Préavis municipal n° 17/2015
Budget 2016**

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission de gestion et des finances s'est réunie le jeudi 19 novembre 2015 en présence de M. Claude-Alain Cornu municipal.

La commission a étudié le préavis municipal 17/2015 ainsi que le budget 2016 et entendu les explications détaillées du municipal.

La commission tient à relever les points suivants :

- Certains comptes ont été réorganisés, si bien qu'il n'y a pas toujours de continuité avec les années précédentes, tout particulièrement avec le poste 13 « service du personnel » ;
- La municipalité a décidé qu'il n'y aurait pas de progression des salaires puisque l'indice des prix à la consommation n'est pas en hausse ;
- La municipalité a fait le choix de la sécurité avec les prévisions de la péréquation financière : selon toute vraisemblance, le retour sur les dépenses thématiques devrait être plus important que prévu ;
- Différents travaux d'entretien ont été pris en compte dans ce budget afin de ne pas prendre du retard dans le maintien de nos infrastructures. Le poste « entretien des routes » a par exemple augmenté de Fr. 100'000 par rapport au budget 2015 ;
- Il est prévu de procéder au prélèvement de montants dans les fonds de réserves dans deux postes : « 46 réseau d'égouts et épuration » pour Fr. 158'450.- et « 81 Service des eaux » pour 54'080.-
- Le coût de participation à la paroisse catholique est budgété à un montant équivalent à celui de la paroisse protestante, malgré une grande différence du nombre de paroissiens : la commission remercie la municipalité de regarder s'il n'y aurait pas moyen de payer moins.
- Le budget 2016 proposé présente des recettes d'impôts de Fr. 4'546'410, soit 49.3% des recettes totales si l'on fait abstraction des imputations internes ;
- Le budget présente un excédent de charge Fr. 29'470.- pour un total de charges de Fr. 10'530'683.-, soit environ Fr. 40'000 de plus que les charges des comptes 2014.

En conclusion, la commission de gestion et des finances considère que le budget 2016 proposé et décrit dans le préavis municipal 17/2015 de la commune de Montanaire

- est conforme aux prévisions actuelles,
- répond aux besoins financiers de la commune pour effectuer les tâches qui lui incombent,
- est présenté selon l'usage et les demandes préalables de la commission

Dès lors, la commission de gestion et des finances recommande au Conseil communal :

- **d'accepter** le préavis municipal 17/2015 et le budget 2016 tel que présenté.



La commission remercie la municipalité et le personnel administratif pour le travail de préparation du budget et les documents complets qui lui ont été remis. La commission remercie le municipal des finances pour ses explications et sa disponibilité.

Montanaire, le 19 novembre 2015

Corinne Favre

Jean-Maurice David

Jean-Frédéric Pache

Marc-Antoine Vulliens

Thierry Gallandat (rapporteur)